



**Déclaration de Laurent PREVOST,
Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
au sujet du Coronavirus**

Jeudi 19 mars 2020

Seul le prononcé fait foi

Chers concitoyens,

Nous sommes ensemble avec le Président SANTA pour adresser un message solennel à l'ensemble des Calédoniens au sujet de l'épidémie de Coronavirus.

Vous le savez, deux personnes ont été détectées positives hier soir en Nouvelle-Calédonie. Il s'agit donc de s'adapter à cette situation nouvelle qui nous touche désormais.

Nous sommes donc amenés aujourd'hui à prendre des mesures que nous savons difficiles pour la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre nous mais les circonstances l'exigent. Avec le Président du Gouvernement, je sais pouvoir compter sur l'esprit de civisme de chacun d'entre vous pour traverser cette période sans céder ni à la panique ni au désordre.

Le président SANTA vient d'annoncer une série de mesures qui vont entrer en vigueur dès aujourd'hui et qui viennent renforcer très fortement celles déjà prises.

Nous sommes conscients naturellement des contraintes que celles-ci vont représenter mais nous devons tout faire, coûte que coûte, pour lutter contre cette épidémie et éviter sa diffusion.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés aux côtés du Gouvernement calédonien pour mettre en œuvre les mesures de fermeture décidées par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les interdictions de rassemblement et prévenir les éventuels troubles à l'ordre public.

Cela signifie que dès 18h, les forces de l'ordre, police et gendarmerie nationale seront sur le terrain pour effectuer des contrôles.

Ils s'assureront de la fermeture de tous les établissements de loisirs. Je serai d'ailleurs à leurs côtés, ce soir, pour m'assurer de la mise en œuvre effective de ces mesures.

Par ailleurs, pour prévenir tout risque de trouble à l'ordre public, j'ai signé un arrêté interdisant exceptionnellement la vente d'alcool. Cette mesure s'applique à compter de midi, pour 24h, sur l'ensemble du territoire et sera renouvelée en cas de nécessité.

Les forces de l'ordre sont également en charge de veiller au respect du confinement collectif imposé par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie aux passagers arrivant sur le territoire. Beaucoup de personnes confinées vont être des résidents du territoire. Il faudra accepter que pendant 14 jours, ils ne puissent ni sortir ni recevoir des visites.

Nous avons constaté des vols de matériel à usage médical. Ces faits seront sanctionnés avec la plus extrême fermeté.

Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi créant l'état d'urgence sanitaire. Ce texte sera étendu aux collectivités du pacifique dont la Nouvelle-Calédonie. Ses modalités d'application seront naturellement adaptées au territoire mais néanmoins mises en œuvre en étroite liaison avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et son Président.

S'agissant des liaisons aériennes, j'ai demandé dès hier soir aux non-résidents d'anticiper leur retour. Il faut aussi que les Calédoniens qui vivent ici puissent rentrer s'ils le souhaitent. Je m'inscris naturellement dans les recommandations de rester autant que possible ou l'on se trouve.

Les liaisons aériennes internationales seront maintenues au plus tard jusqu'au mardi 24 mars. À compter de mardi au plus tard, les liaisons aériennes de passagers avec les états tiers seront suspendues.

Dès aujourd'hui, les étrangers non-résidents ne sont plus admis en Nouvelle-Calédonie. J'ai informé personnellement les consuls généraux d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Vanuatu de cette mesure applicable immédiatement. C'est la police aux frontières qui est en charge d'en assurer l'application.

Comme la Ministre des Outre-mer l'a annoncé au cours de la nuit, les territoires ne peuvent être coupés de l'hexagone, alors que de nombreux pays ferment leurs frontières aux ressortissants français. Ainsi, le Gouvernement français a demandé aux compagnies aériennes de rester mobilisées pour l'organisation de la continuité territoriale entre les territoires ultramarins et l'hexagone. Ces dispositions permettront de maintenir le transit du fret, la possibilité d'évacuations sanitaires et d'acheminement des produits sanitaires (médicaments, produits sanguins...), et certains déplacements pour raisons familiales ou professionnelles impérieuses. Dès lundi le programme des vols en provenance et vers l'hexagone sera fortement réduit en ce sens.

S'agissant des étudiants présents dans l'hexagone, aucune mesure de rapatriement n'est organisée, et il leur est recommandé de rester là où ils sont et de respecter les consignes de confinement en vigueur. Rentrer ici les exposerait et risquerait de favoriser la propagation du virus.

Concernant les autres territoires français du Pacifique, l'administrateur supérieur de Wallis et Futuna m'a informé de la suspension de tous les vols passagers vers Wallis & Futuna jusqu'à nouvel ordre.

Concernant la Polynésie française, avec qui nous sommes en contact une ultime liaison sera éventuellement assurée samedi afin de permettre aux polynésiens de regagner leur archipel et aux calédoniens de rejoindre le pays.

Nous sommes conscients que cette crise sanitaire aura des répercussions sur l'activité économique. C'est pourquoi j'ai demandé aux services de l'État et aux organismes financiers de se mobiliser, aux côtés du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, avec les acteurs économiques. Il s'agit de déployer en Nouvelle-Calédonie, tout en les adaptant, les outils mis en place à l'échelle nationale qui seront pertinents ; notamment en direction des petites entreprises.

Par ailleurs, le RSMA étant concerné par la fermeture des établissements d'enseignement, les activités de formations sont suspendues à compter de ce jour. Les stagiaires sont invités à regagner leur domicile. Ceux issus des îles Loyauté pourront évidemment rester hébergés dans les enceintes du RSMA compte-tenu des difficultés de liaison.

Je voudrais rappeler que la France est pleinement engagée aux côtés des institutions de la Nouvelle-Calédonie et de ses habitants.

C'est cela la solidarité nationale. Elle s'exerce dans les bons jours mais aussi dans les jours plus difficiles.

L'heure est à la mobilisation civique.

C'est par un comportement citoyen et responsable que nous protégerons nos proches, les personnes les plus fragiles. Nous savons tous que ce n'est pas facile. Cela suppose un changement des habitudes quotidiennes. Le Président SANTA vient de le rappeler, il est impératif de respecter les gestes barrières car le virus se transmet par contact rapproché entre les personnes.

Les circonstances exigent un appel à la responsabilité de chacun et au civisme.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour respecter ces consignes et je vous en remercie.